

FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES CENTRE ET MASSIF CENTRAL

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports N°63EP516
Siège social : Maison des Associations, 2 Bd Trudaine, 63000 Clermont-Ferrand

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Le 24 octobre 2015 à VICHY

Sont présents

03 Les Brûlés de Chazemais, Vichy et ses sources, La Sabotée Cussétoise, La pastourelle des trois vallées, lo gâts do bourbonnais
12 La Pastourelle de Rodez
15 La Bourrée du Carladès, La Sanfloraine, L'iraliot
19 Icoranda
37 Lo Bourreio
42 Lou Cantou
43 Le brusse, La bourrée vellave,
48 La Bourrée Barabande
63 L'Auvernha Dansaïra, Le Livradoué Dansaïra, Les enfants de l'Auvergne, Le folklore Issoirien, Lous Veilhadours Limousins, Les Danseurs Brayauds, Lou Brouchillou, la Bourrée du Pavin
Marie Proust, Philippe Proust, membres individuels
Mme Ambler représentant le maire et la municipalité, déléguée à la culture
Monsieur Gérard Charasse, député.

Sont excusés

03 Association des vieilles et cornemuseux du bourbonnais et alentours,
12 Lous Oyolos
15 La Bourrée d'Aurillac
18 La Sabotée Sancerroise, La Chaînée Castelloise, Les Sonneurs Néronnais
23 Lo Danseus de Jean Do Boueix
36 Les Tréteaux du Pont-Vieux
43 Lous Petioutous dehl Velay, Groupe folklorique Le Velay
45 Ronda Típica
63 La Bourrée de Vergheas, La Pastourelle du Val d'Allier
Guy Boistard, Daniel Blanquet membres individuels

Ouverture de l'assemblée générale

Roger Marandola, Président de la Fédération ouvre la séance et Carole Couppat une minute de silence en hommage aux membres des groupes et du Conseil d'Administration disparus au cours de cette année.

Aurélien Ugonnet Présidente du groupe Vichy et ses sources souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

Appel des groupes présents.

Le compte-rendu de l'AG 2014 à Roanne **est approuvé à l'unanimité.**

Rapports d'activités des commissions

1. Pôle Administration

1. **Secrétariat** (préparé par Roger Marandola et lu par Carole Couppat)

Les convocations et le compte-rendu du mois de février ont été faits par Jeanne.

C'est Roger qui a fait les convocations du Conseil d'administration du mois d'octobre. Yvonne Changea qui a été élue secrétaire au dernier Conseil d'administration fera le compte-rendu.

Les convocations pour l'A.G. et le livret ont été réalisés par Roger grâce aux comptes rendus des différents responsables.

Lors du dernier Conseil d'administration, comme prévu dans les statuts, il a été entérinée la réintégration de l'Amicale Folklorique Le Velay, après plusieurs années de mise en sommeil ; elle change son titre et devient Cercle folklorique Le Velay – La bourrée vellave. Roger Marandola reprend la parole et officialise cette réintégration par la remise du diplôme d'appartenance à la Fédération des Arts et Traditions Populaires du Centre et du Massif Central sous sa nouvelle entité, à Yvonne Changea secrétaire de cette association. Il lui demande d'en faire une présentation.

Présentation en quelques lignes par Yvonne Changea : Cette association a été réactivée courant 2014. Elle était une section du Cercle Folklorique « Le Velay » depuis 1978 sous le nom d'Amicale Folklorique Le Velay. Elle a été active jusqu'au début des années 2000. En avril 2015, nous avons procédé à la réactualisation de nos statuts et à la modification notre appellation qui est désormais Cercle Folklorique « Le Velay » - La bourrée vellave - . Nous avons conservé les termes Cercle folklorique « Le Velay » parce que ce sont nos origines et ajouter La bourrée vellave qui sera le nom usuel afin d'éviter tout quiproquos.

2. Récompenses (présenté par Yvonne Changea)

Depuis notre dernière AG 15 groupes ont fait une demande de récompenses pour leurs adhérents. C'est la moitié plus que l'année précédente, en raison de la stabilité du nombre de groupes fédérés, et malgré une légère baisse des effectifs, c'est un bilan encourageant pour ma première année à ce poste.

Ce sont donc :

40 insignes de bronze, 33 insignes d'argent, 10 insignes or, 13 insignes vermeils, 13 Médailles des ATP qui ont été remis.

Petit bémol, ma liste de contact comporte quelques erreurs, je présente mes excuses aux groupes concernés. Je vais la vérifier et la corriger très rapidement.

3. Juridique et assurances (présenté par Michel Laurent)

a) Suivi et mise à jour du classeur du dirigeant :

Le changement de responsable a occasionné quelques retards dans le suivi mais tout va rentrer dans l'ordre. Pour les groupes l'ayant demandé les mises à jour par le support papier leur seront adressées. Merci de faire remonter les erreurs ou anomalies décelées.

b) Rappel :

Tout questionnement ou litige doit trouver sa réponse dans les statuts, nous sommes là pour vous conseiller et vous aider dans leur réactualisation.

c) Assurances :

Trois sinistres ont été enregistrés depuis notre dernière AG, dont deux concernent les véhicules et un les instruments de musique.

La procédure à suivre est indiquée dans le classeur du dirigeant. Votre correspondant fédéral auprès de la MACIF est Michel LAURENT que vous pouvez contacter soit par téléphone au N° 04 66 31 13 57 ou 06 72 48 53 65 ; par email : mami3@wanadoo.fr ou courrier : 6 rue Chastel - 48200 St Chély d'Apcher

4. Trésorerie et Budget (Présenté par Carole Couppat)

1) Le résultat de l'année

Cette année, nous constatons un léger déficit de 123 euros. Notre trésorerie reste stable à 16 100 euros à la clôture des comptes.

Les principaux éléments de l'exercice 201/2015

a) L'écho de la fédération :

Le déficit de la parution de l'Echo de la Fédération est de 720 € cette année contre 903 € l'année précédente, le nombre d'abonnements ayant légèrement baissé tout comme le nombre d'adhérents.

b) Stages/rassemblement des jeunes 2015 :

- ✓ La rencontre pour jeunes programmée au budget a eu lieu à AMBERT fin juin et a donné lieu à une participation de 1500 € au bénéfice du groupe organisateur qui a été versé à la réception du bilan financier. Cette participation est financée par le dernier versement de subvention du Conseil Régional AUVERGNE. En effet, celui-ci ayant changé d'orientation, n'alloue plus de subvention à des associations telles que la nôtre.
- ✓ Un stage à destination des groupes du Sud de notre fédération a été organisé à Saint Anthème en collaboration avec le groupe Lou Brouchillou. Il a été financé pour la partie « frais de formation par une subvention de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Ce stage s'est donc autofinancé.

c) Les frais de Conseils, d'assemblées et frais généraux de la Fédération :

Les frais de Conseil et d'Assemblée sont revenus à un niveau normal, l'exercice précédent avait comptabilisé 3 réunions de Conseil d'Administration.

Les autres frais de fonctionnement sont globalement stables.

d) Autres éléments significatifs :

Les contributions des groupes au budget fédéral sont stables tout comme les effectifs.

Les subventions des collectivités sont constituées par la dernière convention avec la Région Auvergne pour 1 500 euros, la mise à disposition à titre gracieux par la ville d'un local pour une valeur locative estimée à 2 223 euros ainsi que 750 euros de la direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Les produits divers sont principalement constitués des abandons de frais de déplacements de dirigeants au profit d'un crédit d'impôt sur le revenu pour dons ainsi que les intérêts du livret A.

2) Le budget 2015/2016 :

Nous prévoyons un budget en déficit (+ 1 167 euros) avec des activités réduites. Notre trésorerie excédentaire des exercices précédents nous permettra de prendre en compte une aide au rassemblement des jeunes prévu à Rodez en autofinancement. Un budget global de stages a été inscrit avec l'appui de Jeunesse et Sports pour la partie frais de formation.

Voici ce qui a été prévu au budget :

- Stages de musique et danses
- Visites de groupes
- 3 nouvelles éditions de l'écho de la fédération.

2. Pôle Musique et danse (présenté par Huguette Varin)

Remerciements à Monique Pelletier et Michel Beaudoux qui se sont investis pour le stage de danse qui s'est déroulé à St Anthème les 25 et 26 avril 2015 et dont le compte rendu fait par Monique est paru dans l'écho de la fédération. Merci aux six groupes qui ont répondu présents avec 41 stagiaires et aussi aux intervenants.

Maintenance

Une trame de travail a été établie afin d'avoir les mêmes critères lors de nos visites. Nos remarques n'ont pour but que d'améliorer nos prestations et faire avancer nos traditions et notre folklore.

Rencontre des jeunes à Ambert (Compte rendu préparé par Aurélie Fournier lu par Huguette Varin)

Festi'jeunes s'est déroulé à Ambert lors de la fête de la musique les 20 et 21 juin 2015.

Samedi après-midi animation dans les rue d'Ambert, suivie d'une soirée très animée. Le dimanche les olympiades ambertoises et pour clôturer ce festi'jeunes une représentation sur podium.

Merci au Livradoué dansaire d'Ambert, à la Pastourelle de Rodez, aux Poussins de Vichy et ses sources, aux Brayauds de Châtel Guyon et à la Sabotée Sancerroise.

Rendez-vous est donné à Rodez, le weekend de Pentecôte, pour le prochain festi'jeunes en 2016.

3. Pôle Communication

Subvention FDVA (par Monique Pelletier)

Le Fonds de Développement pour la Vie Associative a pour objet de contribuer au développement des associations, notamment par l'attribution de concours financiers au profit des bénévoles élus ou responsables d'activités pour la formation tournée vers le projet associatif et pour la formation technique liée à l'activité ou au fonctionnement de l'association. Roger, Carole et Monique ont rempli ce dossier chacun selon ses compétences qui a été déposé fin mars. Une subvention de 950 euros a été sollicitée pour équilibrer le budget prévisionnel ; courant juillet c'est 750 euros qui ont été versés sur le compte.

La revue Fédérale (présenté Angélique Clément)

Depuis le mois de février 2015 elle a pris la suite de Roger Marandola. Vingt groupes ont participé à l'élaboration des revues de l'année 2015. Vos articles sont à envoyer à l'adresse suivante : angeliqueclement@sfr.fr, merci de ne pas attendre la dernière minute, (avant le 15 janvier pour la revue du mois de février) et aussi éviter d'inclure la photo dans l'article proposé l'envoyer séparément, ne pas oublier de signer vos articles.

Pour les prochaines revues :

REVUES	EDITO	UN GROUPE AU MICROSCOPE
Février 2016	Yvonne Changea	L'Iraliot
Juin 2016	Pierre Cruz	Lous Oyolos
Octobre 2016	Aurélien Fournier	Les Gâts do bourbonnais

Le site internet (présenté par Pierre Cruz)

La fréquentation du site semble en augmentation. Toutefois quelques groupes ne sont pas totalement renseignés par exemple photo du président, les fiches techniques avec les demandes pratiques manquent chez certains ou mériteraient d'être réactualisées. Beaucoup de sites de groupes renvoient sur facebook (plus fournis en renseignements) au détriment du site de la fédération. Bien penser à réactualiser les données fournies car plus elles sont exactes, plus le choix de ceux qui souhaitent solliciter les groupes sera facilité.

4. Pôle patrimoine (présenté par Marie Noëlle Hénilier)

Certains groupes ont exprimés des demandes très précises concernant leurs costumes. Selon les questions soulevées, mes réponses se composaient de commentaires, de croquis, de patrons, d'astuces de couture, d'échantillons de tissus et de dentelles, de documents iconographiques analysés et recoupés.

Restauration entretien des coiffes : Je suis à votre disposition pour toutes demandes sur vos coiffes, les tissus, les dentelles, etc...

Le tuyautage : Au stage d'Ambert, en septembre 2014, les personnes intéressées du nord de la fédération n'avaient pu y participer. J'ai soupçonné l'éloignement géographique, j'ai proposé un stage plus proche. Renseignements pris il y a toujours une attente mais les difficultés des groupes peuvent interférer. Il est possible de faire un stage avec vos adhérents je possède le matériel, à vous de prévoir la logistique.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas !

DVD : Coiffes et chapeaux portés actuellement par les groupes d'Auvergne Auvergne.

Ce DVD vous a-t-il intéressé ? Est-il consulté dans vos groupes ?

Je signale que les introductions et commentaires constituent une documentation solide, commune à tous les groupes.

Présentation de l'enquête distribuée aux présidents des groupes à l'accueil de l'AG.

Les 3 points évoqués sont repris et je rajoute une autre rubrique :

Autres savoir-faire susceptibles :

- D'être utilisés au cours d'un spectacle et autres manifestations traditionnelles : Sculpture sur bois d'objets usuels, métiers ruraux...

- D'éveiller la curiosité et ainsi fidéliser les enfants qui grandissent vite par des activités manuelles ou autres : atelier de « musique verte »....
- De s'inspirer peut-être de la pratique de groupes de la région parisienne qui ont des ateliers de style « loisirs créatifs » tels que broderie, dentelle au fuseau, confection des métiers et plioirs à dentelle, chaussettes tricotées à 5 aiguilles...

Notre revue peut constituer un support commode pour fédérer les compétences éparpillées sur tout le territoire.

5. Questions diverses

Quel avenir pour notre fédération ?

L'année prochaine 4 membres du CA arrivent en fin de mandat (Roger Marandola – Michel Laurent – Marie Proust – Huguette Varin). La limite d'âge fixée par les statuts pour entrer au bureau va nous priver de ces personnes retraitées qui consacraient beaucoup de temps à notre fédération et surtout pouvaient rencontrer les diverses administrations aux horaires d'ouverture des bureaux.

Il faudra solliciter vos membres pour des candidatures à ce conseil.

Intervention de Patrick Pascal sur les subventions :

Elles sont diverses et variées. Niveau départemental tous les deux ans pour un instrument de musique, pour du matériel de fonctionnement. Les aides parlementaires à solliciter auprès des élus (députés).

Reconnaissance des maîtres à danser bénévoles de nos groupes :

Souvent sollicités par les mairies avec les nouveaux aménagements des programmes périscolaires comment faire valoir leurs compétences. Il existe entre le ministère de tutelle de la culture et la Confédération du folklore un document. Nous allons nous renseigner.

A 16 h 45 le président Roger Marandola clôt cette assemblée générale adresse ses vifs remerciements au groupe organisateur Vichy et ses sources et transmet le flambeau fédéral au groupe Le Brusse de Brioude en Haute-Loire qui organisera la prochaine assemblée générale en 2016.